

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-deux février à dix-sept heures trente, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 14 février 2023

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL

Avait donné procuration : Régis HOUBIGAND à Dominique LIEBERT, Christian LEFRANCOIS à Jean-Pierre SAUGERAS

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Alain VERMOREL

Objet : Demande de subvention DETR – Réfection terrasse restaurant

2023-04

La Présidente porte à connaissance du Comité Syndical le projet de réfection de la terrasse du restaurant, qu'il convient de refaire car elle s'est fragilisée au fil des années et devient dangereuse pour les clients du restaurant.

Elle propose de solliciter des aides au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour le financement de cette opération d'un montant de 28 956.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet tel que présenté
- De solliciter une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, au taux pivot de 30% pour un plafond d'assiette éligible à la subvention de 500 000 €,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de la façon suivante :

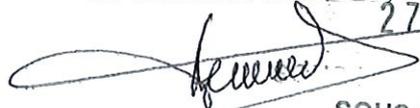
Montant des travaux	28 956.00 € HT	34 747.20 € TTC
Subvention D.E.T.R (30%)	8 686.80 €	
Autofinancement	20 269.20 € HT	24 323.04 € TTC

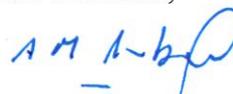
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents à cette opération.

Pour extrait conforme,
Meymac, le 23/02/2023

Le secrétaire de séance,

La Présidente,





Alain VERMOREL

Anne-Marie AUBESSARD

SOUS-PRÉFECTURE D'USSELLE
(CORRÈZE)

